



L'éducation comme clé pour le développement durable

Prise de position de la CoalitionEducation ONG
sur l'Education en vue d'un développement durable

La CoalitionEducation ONG

La CoalitionEducation ONG est une association regroupant 30 organisations non gouvernementales de toute la Suisse actives dans les domaines de la jeunesse, de l'environnement, de la santé, du développement et des droits de l'homme. Elle vise à porter les préoccupations et revendications des enfants, des jeunes et des adultes dans la politique éducative et à ancrer l'éducation pour le développement durable (EDD) dans le paysage éducatif suisse.

L'ancrage du développement durable passe par l'éducation, la recherche et l'innovation, la participation et l'égalité des chances des enfants, des jeunes, des apprentis et des étudiants, ainsi que par la mise en œuvre du droit à l'éducation, ainsi que par l'intégration de l'éducation informelle et non formelle dans une politique éducative complète.

Les membres de la CoalitionEducation ONG

Alliance Sud Communauté de travail Swissaid – Action de Carême – Pain pour le prochain – Helvetas – Caritas – EPER | Amnesty International | Groupe de travail Tourisme et Développement | Atelier Forêt de montagne | BirdLife Suisse | Association faîtière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert AFAJ | GemüseAckerdemie Schweiz | Helvetas Swiss Intercooperation | Intermundo Association faîtière des échanges de jeunes | Lobby Enfants Suisse | Réseau suisse des droits de l'enfant | Pro Juventute | Pro Natura | Santé publique Suisse | Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ | Fédération Suisse d'Organisations Etudiantes pour un Développement Durable FDD | Fédération suisse pour la formation continue FSEA | Fondation myclimate | Fondation suisse de cardiologie | Fondation SILVIVA | Fondation Village d'enfants Pestalozzi | Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR | Union des conseils d'étudiant(e)s de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein UCE | Union des étudiant-e-s de Suisse UNES | WWF Suisse

Impressum

© CoalitionEducation ONG | mars 2020

CoalitionEducation ONG | Postgasse 15 | Postfach 817 | 3000 Berne 8 | 031 306 20 22
www.bildungscoalition.ch | info@bildungscoalition.ch

Introduction

L'éducation est une condition préalable au développement, mais elle en fait également partie. L'idée que l'éducation au développement durable est donc aussi une condition préalable au développement durable prend peu à peu pied en Suisse. Pour que la Suisse atteigne à temps les objectifs de durabilité de l'Agenda 2030, l'éducation au développement durable doit être rapidement ancrée, mise en œuvre et consolidée à tous les niveaux de l'enseignement, dans toutes les organisations éducatives et dans toutes les disciplines.

L'éducation en vue du développement durable (EDD) est ancrée dans le système éducatif suisse : dans le matériel didactique, les programmes et les établissements d'enseignement, mais aussi au niveau législatif. Dans son Message sur la formation, la recherche et l'innovation 2017-2020 (Message FRI), le Conseil fédéral met l'accent sur l'EDD comme tâche centrale. Il souligne également qu'il a l'intention d'accorder davantage d'attention aux possibilités de financement de l'EDD dans l'éducation non formelle. Le développement durable (DD) fait partie de la stratégie du Conseil fédéral et constitue un objectif de la politique de la Confédération selon la Constitution fédérale. La Feuille de route de l'UNESCO pour l'EDD et les objectifs de durabilité de l'Agenda 2030, pour lesquels la Suisse s'est engagée, constituent un cadre normatif international.

En tant que responsables de la formation du système éducatif suisse, la Confédération et les cantons déclarent conjointement que « la formation revêt une importance particulière pour le développement d'une pensée prospective, d'un jugement social, écologique, politique et économique indépendant et de la capacité à participer aux événements politiques de la communauté démocratique ». L'éducation au développement durable et l'éducation politique à promouvoir à cet effet nécessitent une coopération entre la Confédération et les cantons à tous les niveaux de l'enseignement.

Les conditions-cadres juridiques et politiques de l'EDD sont par conséquent en place en Suisse. Cependant, de grands efforts sont nécessaires pour ancrer les objectifs éducatifs et d'action dans le sens de l'EDD à tous les niveaux de l'éducation, pour mettre en œuvre et consolider les mesures.

La Suisse ne pourra devenir apte à accueillir ses petits-

enfants d'ici 2030 que si elle exploite le potentiel de l'EDD. La responsabilité de l'EDD ne peut pas incomber unilatéralement aux enfants et aux jeunes, mais plutôt à des mesures éducatives ciblées qui s'intéressent également aux adultes et leur permettent de devenir des acteurs de l'EDD. Car ce sont les adultes qui, dans leur environnement privé et professionnel et en tant que citoyens responsables, prennent aujourd'hui des décisions qui ont un impact direct et fondamental sur le développement d'une société et d'une économie durables en Suisse et donc sur le monde des enfants de demain.

Pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030, les responsables de la formation en Suisse doivent relever un certain nombre de défis. Le plus important d'entre eux est sans aucun doute la transformation rapide vers un système éducatif qui permette un développement économique, social et écologique durable pour tous. Le paragraphe 4.7 de l'Agenda 2030 décrit ce changement comme suit : « D'ici à 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en vue du développement durable et des modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, une culture de paix et de non-violence, la citoyenneté mondiale, l'appréciation de la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable ».

Sur la base de cette définition des objectifs, cette prise de position formule des recommandations qui contribuent à ancrer, mettre en œuvre et consolider l'EDD dans le système éducatif suisse. Tous les niveaux d'éducation ainsi que l'éducation non formelle et informelle sont inclus.

Education formelle

Cycle tertiaire

Hautes écoles universitaires – Hautes écoles pédagogiques – Hautes écoles spécialisées – Formation professionnelle supérieure – Formation professionnelle complémentaire

Situation initiale

Selon le message FRI, les hautes écoles suisses sont tenues d'intégrer les questions de durabilité dans leurs missions, ainsi que dans leur fonctionnement. En matière d'enseignement et de recherche, il s'agit de promouvoir l'interdisciplinarité et exposer les étudiants aux enjeux de la durabilité, ainsi que d'assurer le transfert des connaissances acquises vers la pratique. En matière de gestion et de fonctionnement, il s'agit de favoriser une approche responsable, écologique et sociale. Selon l'art. 59 de l'ordonnance sur l'accréditation de la loi sur la promotion et la coordination des hautes écoles spécialisées (LEHE), il existe également un mandat pour promouvoir le développement durable, la participation et l'égalité des chances des étudiants. Dans sa stratégie actuelle, la « Chambre des hautes écoles pédagogiques » souligne l'importance centrale des enseignants pour l'EDD. Cependant, dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, il n'existe pas de formation ou de cours de perfectionnement pour le personnel enseignant. En outre, les universités et les hautes écoles spécialisées n'ont pas encore systématiquement intégré l'EDD dans leurs programmes d'études ; l'EDD n'est souvent présent que dans le cadre d'enseignements électifs spécialisés. La plupart des diplômés dans l'enseignement et la formation professionnelle supérieurs ne délivrent pas d'acquis pédagogiques et de compétences en matière de développement durable.

Recommandations au cycle tertiaire

- Chaque haute école nomme un membre de sa direction responsable de la stratégie et de la gestion de la durabilité.
- Chaque haute école intègre la durabilité dans ses activités d'enseignement et de recherche. Elle met en place un comité interdisciplinaire pour assurer une intégration réussie.
- Dans le cadre des pratiques d'accréditation et de la démarche qualité, des conventions d'objectifs portant sur le DD et l'EDD sont conclues. Des objectifs sont convenus d'une part entre les autorités (Confédération et cantons) et la haute école, ainsi qu'entre le rectorat et les différentes facultés.
- La Conférence Suisse des Hautes Ecoles (CSHE) et swissuniversities lancent un programme visant à ancrer et à mettre en œuvre l'EDD dans tous les programmes d'études.
- Swissuniversities met en place une commission de durabilité pour tous les types d'hautes écoles.
- L'acquisition de compétences pertinentes pour la durabilité est un objectif central dans le développement de la stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC).
- La Confédération et les cantons intègrent des objectifs ambitieux en matière d'éducation au développement durable dans les mandats de prestations des hautes écoles et mettent à leur disposition des moyens appropriés.

Cycle secondaire II

Maturité gymnasiale – Diplôme d'études secondaires – Formation professionnelle de base – Maturité professionnelle

Situation initiale

L'offre de formation au niveau secondaire supérieur est encore largement axée sur les matières et les disciplines. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'EDD, en tant que concept interdisciplinaire au niveau du lycée, du lycée technique et de la formation professionnelle de base, est encore peu ancrée. Dans un monde toujours plus interconnecté et interdisciplinaire, il devient toutefois de plus en plus important pour les employés d'acquérir des compétences (pluridisciplinaires). L'EDD a donc un grand potentiel pour le niveau secondaire supérieur II. La Vision 2030 de la formation professionnelle identifie les mégatendances qui façonneront le monde professionnel de demain. Ces défis peuvent être relevés en premier lieu par des compétences dans le domaine de la formation professionnelle. L'économie suisse le reconnaît de plus en plus et commence à se positionner pour le marché de demain en s'alignant sur les objectifs de l'Agenda 2030.

Recommandations au cycle secondaire II

- L'EDD doit être poursuivie de manière cohérente au niveau secondaire supérieur, car elle joue un rôle central dans l'acquisition des compétences en matière de développement durable et leur application dans le monde du travail. C'est la base d'une approche orientée vers la recherche de solutions aux défis auxquels notre société est confrontée, telle que décrite dans l'énoncé de mission de la Vision 2030.
- L'EDD doit être systématiquement ancrée dans le programme-cadre révisé des écoles de maturité gymnasiale. Une référence explicite à l'EDD doit être établie tant dans les compétences interdisciplinaires que dans l'ensemble des matières. Dans le cadre de la révision des règlements et ordonnances relatifs à la maturité professionnelle, l'EDD devrait bénéficier d'une attention particulière et occuper une place centrale. La culture d'apprentissage et d'évaluation devrait être définie dans le contexte de l'EDD. Il convient de prendre comme modèle le nouveau programme de l'école secondaire du canton de Berne.
- L'EDD est inscrite dans les lois sur la formation professionnelle de base. Sous la direction des organisations du travail (OrTra) et des écoles professionnelles et avec la participation du réseau EDD dans l'enseignement et la formation professionnels, l'EDD doit être ancrée, mise en œuvre et consolidée tout au long de l'enseignement et la formation professionnels. L'EDD devrait également être davantage prise en compte dans les programmes d'enseignement général.
- La Confédération et les cantons construisent, en collaboration avec les parties prenantes concernées, un centre de compétences et de services pour la Suisse pour un ancrage, une mise en œuvre et une consolidation orientées vers la pratique de l'EDD dans le cycle secondaire II ou complètement et alimentent en conséquence la mission de la fondation Éducation21.
- Le potentiel cleantech de tous les métiers doit être continuellement adapté aux derniers développements et mis à la disposition du monde de la formation professionnelle et de l'emploi.

Cycle Primaire, secondaire I

Cycles Primaire – Secondaire I

Situation initiale

Dans le cadre de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de l'enseignement obligatoire (HarmoS Concordat), les cantons ont développé des programmes régionaux de langues aux niveaux primaire et secondaire I. L'EDD est fermement ancrée dans ces programmes. Avec la fondation éducation21, une organisation existe en Suisse depuis 2013 qui, au nom des cantons, de la Confédération et de la société civile, soutient de diverses manières la mise en œuvre et l'ancrage de l'EDD au niveau de l'enseignement obligatoire et du deuxième cycle du secondaire.

Le défi consiste maintenant à intégrer l'EDD dans l'organisation scolaire et dans la vie quotidienne de l'école en tant que partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage – au sens de l'approche globale de l'école (« whole school approach ») représentée par le « réseau d'écoles 21 », qui favorisent la santé et la durabilité. Cette approche vise à impliquer toutes les personnes impliquées dans une école dans un processus d'apprentissage commun dans lequel des options d'action peuvent être identifiées et mises en œuvre par rapport aux défis mondiaux, nationaux et locaux actuels.

Recommandation aux cycles primaire et secondaire I

- L'EDD devrait être intégrée en tant que concept interdisciplinaire dans tous les nouveaux moyens d'enseignement et d'apprentissage de la scolarité obligatoire.
- Le concept pédagogique de l'EDD et l'approche globale de l'école devraient être enseignés dans l'introduction du curriculum 21 et dans la formation des enseignants pour promouvoir la connaissance et la diffusion de l'EDD.
- Afin d'exploiter le potentiel de l'EDD pour le développement scolaire, la direction de l'école reçoit un soutien (financier) des cantons et des collectivités locales. L'EDD est considérée comme faisant partie intégrante du développement de la qualité des écoles et s'accompagne d'un accord sur les objectifs, l'évaluation et les rapports.
- L'« approche globale de l'école », qui vise à impliquer toutes les parties prenantes de l'école dans un processus d'apprentissage commun, devrait être encouragée par les cantons et les collectivités locales. Dans le même temps, le réseau scolaire 21 doit être encore développé afin d'exploiter ce potentiel pour l'EDD, y compris dans le domaine important de la promotion de la santé.
- L'EDD joue un rôle central dans le monitoring de l'éducation. Des critères assortis d'indicateurs connexes sont élaborés, qui permettent de faire des déclarations systématiques sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et l'impact de l'EDD à tous les niveaux de l'école et de souligner ainsi la nécessité d'une action continue.

Éducation non formelle et informelle

Éducation quaternaire

**Formation professionnelle continue – Apprentissage au travail – Formation générale continue
– Volontariat et bénévolat – Éducation des seniors**

Situation initiale

Selon les estimations, 60 à 70% de tous les processus d'apprentissage humains ont lieu dans la vie quotidienne : La formation professionnelle et la formation continue générale, l'apprentissage au travail, pendant les loisirs et dans la famille complètent l'éducation formelle d'une manière centrale. Ils font partie du concept d'apprentissage tout au long de la vie et constituent en même temps une condition préalable à l'ancrage de la pensée et de l'action durables dans notre société. La promotion systématique de l'EDD dans l'éducation non formelle et informelle par le gouvernement fédéral ne s'est pas encore concrétisée. Elle laisse plutôt le champ libre aux acteurs, essentiellement privés, qui prennent en charge l'EDD de leur propre initiative. Les personnes âgées représentent une part importante de la population suisse. Néanmoins, les mesures visant à établir et à mettre en œuvre l'EDD pour les personnes âgées sont encore rarement discutées ou mises en œuvre. Cela signifie que cette partie croissante de la société n'est pas seulement implicitement privée de son intérêt, de ses capacités et de sa volonté de participer à l'EDD. En même temps, il est relevé de ses responsabilités en matière de DD. Cela va à l'encontre de l'égalité des chances et des exigences du contrat intergénérationnel.

Recommandations à l'éducation quaternaire

- Les principes, les conditions préalables et les mesures de soutien relatifs à l'EDD dans la formation quaternaire doivent être intégrés dans la loi fédérale sur la formation continue (LFCo).
- La Confédération et les cantons mettent en place un centre de compétences/services pour soutenir l'ancrage, la mise en œuvre et la consolidation de l'EDD dans l'éducation non formelle et informelle axée sur la pratique, ou chargent des organisations existantes de la mettre en place.
- Dans le cadre des structures existantes de promotion de la formation continue générale, les cantons intègrent explicitement le concept et les objectifs de l'EDD. Ceci peut également être mis en œuvre à court terme.
- Les ONG à but non lucratif devraient bénéficier d'un soutien approprié pour l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre ciblées des programmes d'EDD.
- La Confédération, les cantons, les communes, les communes et les autres parties prenantes se penchent sur les multiples possibilités d'action des personnes âgées dans le domaine de l'EDD, mais aussi sur leur responsabilité commune de rendre la Suisse adaptée aux petits-enfants.
- Les personnes âgées en Suisse sont séduites par cette idée et sont en mesure de soutenir et d'aider à façonner le DD en Suisse, ce qui rend notre pays adapté aux petits-enfants. Dans cette optique, les offres destinées aux personnes âgées dans le domaine de l'EDD doivent être élaborées, soutenues et développées d'une manière globale et ciblée.

Education extrascolaire

Travail des enfants et des jeunes

Situation initiale

Selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, tout enfant a droit à l'éducation, à une voix et à une audition. Cependant, la Suisse n'a pas de vision commune, élaborée avec les enfants et les adolescents, de la promotion de l'enfance et de la jeunesse non scolarisées. En conséquence, la Confédération, les cantons et les communes n'ont pas de stratégies, d'objectifs ou de mesures concrètes pour promouvoir l'éducation extrascolaire pour les enfants et les adolescents.

Face aux défis économiques, sociaux et écologiques mondiaux de notre époque, les enfants et les jeunes ont des préoccupations légitimes quant à l'avenir du monde et de leur propre avenir. Pour beaucoup d'enfants et de jeunes, l'interaction significative avec la nature et l'environnement ainsi qu'une coexistence globalement juste de tous les êtres humains sont des thèmes centraux. De nombreux projets d'associations d'enfants et de jeunes s'intéressent donc depuis longtemps aux questions d'éducation nationale et de durabilité. Cependant, ils manquent souvent de l'appui financier et personnel nécessaire pour mener à bien et développer de tels projets.

Recommandations à l'éducation extrascolaire

- Afin d'élaborer une politique suisse cohérente qui garantisse l'égalité des chances et la durabilité pour tous les enfants et les jeunes, la Confédération, les cantons, les communes et les personnes concernées elles-mêmes élaborent une vision commune, comprenant des principes contraignants, des stratégies concrètes, des objectifs et des mesures. Cette vision devrait être mise en œuvre avec les enfants et les jeunes.
- Les associations d'enfants et de jeunes qui contribuent au développement durable et à la participation et à l'éducation politique des enfants et des jeunes sont soutenues par le secteur public.

L'éducation de la petite enfance

Soutien à la petite enfance

Situation initiale

Le soutien précoce des enfants commence au sein de la famille et dans les institutions lorsque les enfants sont pris en charge en dehors de la famille. Dans le domaine de l'éducation de la petite enfance et de la maternelle, la recherche a montré que la promotion du jeu libre dans des environnements d'apprentissage aussi divers que possible prépare au mieux les enfants aux défis de l'avenir. Cela peut se faire à la maison, mais surtout dans les espaces naturels. Le potentiel de l'EDD est particulièrement important dans la petite enfance : les enfants sont confrontés aux valeurs fondamentales de la société et vivent des projets dont les actions ont un impact sur leur environnement. Cette prise de conscience constitue la base de l'EDD, qui vise, entre autres, à renforcer les compétences dans les domaines de la communication, de l'auto-organisation, du sens de la communauté et des processus de négociation et de décision. L'éducation, les soins et l'éducation de la petite enfance ont pris de l'importance ces dernières années. Bien que des mesures importantes aient déjà été prises en faveur de l'intégration, de l'égalité des chances, de la promotion de la santé et de la prévention, il n'a pas encore été possible d'ancrer l'éducation de la petite enfance dans la politique suisse. Dans de nombreux endroits, par exemple, il n'existe toujours pas de formes de garde d'enfants suffisamment soutenues et significatives qui complètent les écoles et les familles.

Recommandations à l'éducation de la petite enfance

- Les approches et initiatives existantes en matière de développement de la petite enfance doivent être de plus en plus encouragées. Ils devraient être accessibles à tous les enfants, liés à l'éducation des parents à la maison et à l'école, et développés et élargis d'une manière adaptée à leur âge.
- Les enfants qui ont besoin d'un soutien particulier doivent être soutenus de manière professionnelle afin que l'objectif d'une éducation scolaire réussie puisse être atteint.
- La promotion du jeu libre et des possibilités d'apprentissage différentes, informelles et supervisées est essentielle. Ces possibilités devraient être accessibles à tous les enfants. En particulier, l'apprentissage en plein air et l'apprentissage en situation réelle (nature, club sportif, foyer de réfugiés, administration municipale, PME, etc.) devraient être encouragés.
- Dans le sens de la cohérence des programmes d'enseignement lors des transitions entre éducation non formelle et éducation formelle, l'EDD devrait être spécifiquement ancrée, mise en œuvre et consolidée dans l'éducation de la petite enfance. Pour que cela soit possible, les soignants doivent recevoir une formation et un perfectionnement appropriés et être convaincus de l'utilité de la mise en œuvre.

Conclusion

Une éducation de haute qualité au sens de l'EDD est indispensable pour garantir le développement durable et donc pour garantir à long terme les intérêts de la société suisse dans son ensemble. C'est pourquoi la Suisse doit constamment développer son système éducatif dans le sens de l'EDD, conformément aux recommandations formulées ci-dessus. Une grande cohérence doit être assurée entre les constitutions, les stratégies, les plans, les lois, les ordonnances et les autres instruments au niveau fédéral, cantonal et communal.

Outre les recommandations ci-dessus, La CoalitionEducation ONG appelle les acteurs du système éducatif suisse à inclure les cinq domaines d'action prioritaires de la feuille de route de l'UNESCO pour la mise en œuvre de l'EDD et à les ancrer, mettre en œuvre et consolider :

- Appui aux politiques : Intégrer l'approche de l'EDD dans les politiques d'éducation et de développement durable afin de créer un environnement favorable à l'EDD et d'apporter des changements systémiques.
- Transformation holistique des environnements d'apprentissage et d'enseignement : Intégration des principes de durabilité dans tous les contextes d'éducation et de formation et meilleure coordination de l'éducation formelle, non formelle et informelle.
- Développement des compétences des enseignants et des multiplicateurs : renforcer les compétences des éducateurs et des multiplicateurs pour des résultats plus efficaces en matière d'EDD.
- Renforcer et mobiliser les jeunes : participation des enfants et des jeunes, promotion de l'éducation politique et introduction de nouvelles mesures d'EDD pour les jeunes.
- Promouvoir le développement durable au niveau local : étendre les programmes et réseaux d'EDD au niveau des villes, municipalités et régions.

Sans l'ancrage, la mise en œuvre et la consolidation ciblées de l'EDD à tous les niveaux du système éducatif, la Suisse ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 et de relever ainsi les défis de demain de manière plus responsable, compétente et créative.

Références bibliographiques

CoalitionEducation ONG. Projet «Agenda suisse de l'éducation 2030».
http://www.bildungscoalition.ch/media/medialibrary/2016/03/CoalitionEducationONG_Agenda_l_education_2030.pdf (accédé le 1^{er} mars 2020)

Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. «Le système éducatif suisse»
<http://www.edk.ch/dyn/15421.php> (accédé le 1^{er} mars 2020)

Réseau d'écoles21. «Concept Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables».
http://www.reseau-ecoles21.ch/sites/default/files/docs/fr/170328-concept-re21-fr_def.pdf (accédé le 1^{er} mars 2020)

UNESCO. «UNESCO Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'Éducation en vue du développement durable».
<https://www.unesco.ch/wp-content/uploads/2017/01/Feuille-de-route.pdf> (accédé le 1^{er} mars 2020)